

	<b>FORMATION - INU01A</b>	
	<b>Le code de la route du lubrifiant</b>	

<b>Destiné :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux opérateurs</li> <li>• Au service de maintenance et à l'encadrement technique</li> <li>• A l'encadrement technique et au service HSE</li> </ul>	<b>Durée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Heure</li> <li>• 2 Heures à 4 Heures</li> <li>• 4 Heures</li> </ul>
--	---

## La gestion au quotidien des huiles solubles

### Avantages – Inconvénients

- Pour la Q de la production
- Pour la tenue des outils
- Pour les vidanges
- Pour l'opérateur

<b>Conditions</b>	<b>Nous consulter</b>
-------------------	-----------------------

**Obligations de l'employeur** - La formation du salarié sur les risques chimiques liés à son poste de travail fait partie de la démarche de prévention imposée par la réglementation - code du travail R4412-87 à R4412-90 – Décret n°2008-244 du 07 mars 2008 – art. (V).

L'employeur organise, en liaison avec le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut les délégués du personnel et le médecin du travail l'information et la formation à la sécurité des travailleurs.